



Traité Ketouvat

Michna 4 - Chapitre 5

הַמְקֻדָּשׁ מֵעֲשֵׂה יְדֵי אִשְׁתּוֹ, הֵרִי זֶה עוֹשֶׂה וְאוֹכְלָתָהּ. הַמּוֹתֵר, רַבִּי
מֵאִיר אֹמֵר, הֶקְדֵּשׁ. רַבִּי יוֹהָנָן הַסַּגְדָּלָר אֹמֵר, חֲלִין:

Si quelqu'un fait vœu de consacrer au Temple tout le gain du travail manuel de sa femme, la femme peut pourtant se nourrir par le produit de son travail. Mais si la consécration se rapporte seulement au reliquat de ce gain, il sera consacré Rabbi Méir ; Rabbi Yo'hanan le cordonnier déclare ce reste profane.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions